REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHAUMONTEL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

En séance ordinaire :

SAMEDI 21 MARS 2020
A 10 H 00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
3. Lecture de la Charte de l'Elu local et distribution à chaque membre du Conseil Municipal de ce document ainsi que de certains articles du CGCT : art. L 2123-1 à L 2123-35 et R 2123-1 à D 2123-28
4. Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire (Art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
5. Versement des indemnités de fonction au Maire
6. Versement des indemnités de fonction aux Adjoints
7. Versement des indemnités de fonction aux Conseillers municipaux délégués
8. Election des délégués au sein des Syndicats :
    - Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux – SIABY
    - Syndicat Intercommunal pour la Collecte des Eaux Usées dans le Bassin de la Thève et de l'Ysieux – SICTEUB
    - Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise – SIECCAO
    - Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion du Parking d'Orry-la-Ville – SICGPOV
    - Parc Naturel Oise Pays de France – PNR
    - Syndicat Intercommunal C.E.S. de Luzarches
    - Syndicat Départemental d'Electricité, Gaz et Télécommunication du Val d'Oise – SMDEGTVO
    - Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise – SMGFAVO
    - SIGIDURS
    - Comité National d'Action Sociale – CNAS
9. Désignation d'un correspondant Défense
10. Commission d'Appel d'Offres : mise en place et élection de ses représentants
11. Constitution des Commissions communales : mise en place et élection de ses représentants :
    - Finances
    - Travaux
12. Centre Communal d'Action Sociale – CCAS : mise en place et élection de ses représentants élus

Fait à CHAUMONTEL, le 17 mars 2020
Le Maire, Sylvain SARAGOSA

MAIRIE DE CHAUMONTEL (VAL-D'OISE)